

OBSERVATION PACA CONJONCTURE

L'essentiel de l'emploi et de l'économie

UN 1^{ER} TRIMESTRE POSITIF POUR L'EMPLOI MAIS PLUS MITIGÉ POUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, au 1^{er} trimestre 2018, le nombre de salariés continue de progresser, et ce dans la quasi-totalité des secteurs. Les reprises d'emploi et les embauches ont été nombreuses, notamment en CDI. Toutefois, le chômage repart à la hausse après la baisse historique du dernier trimestre 2017. La progression du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée s'intensifie. Malgré un 2^e trimestre perturbé, les perspectives économiques régionales sont favorablement orientées.

EMPLOI ET CHÔMAGE

Une croissance de l'emploi qui perdure

Une nouvelle progression de l'emploi salarié marchand

À la fin du 1^{er} trimestre 2018, 1 842 100 salariés sont employés en Provence - Alpes - Côte d'Azur, soit une hausse de 0,4 % par rapport à fin 2017 (+ 7 500 personnes) et de 1,1 % sur un an.

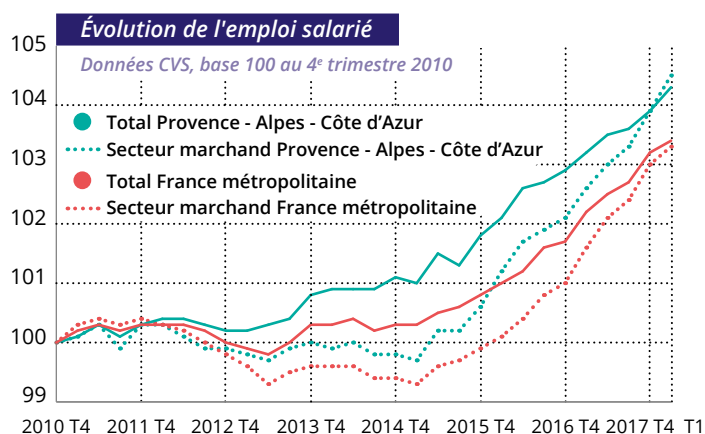
L'emploi salarié marchand continue de progresser : +0,6 % (soit + 6 700 personnes), après +0,5 % fin 2017. Sur un an, la croissance est très vive : +1,8 %, après +1,7 % l'année précédente. Début 2018, la région compte ainsi 1 206 600 salariés dans le secteur marchand. Alors que l'intérim marque le pas (+0,6 %, après +5,5 % fin 2017), l'emploi hors intérim augmente deux fois plus vite qu'au trimestre précédent (+0,6 %, après +0,3 %).

En réaffectant chaque intérimaire à son secteur d'activité employeur, l'essentiel des créations d'emploi a encore lieu dans le **tertiaire marchand** au 1^{er} trimestre : +5 700 emplois (+0,6 %, après +0,4 %). Tous les sous-secteurs sont concernés par cette hausse, à l'exception des *Activités financières et d'assurance* (-0,3 % début 2018, après une stabilité). La demande de travail émanant des entreprises repart dans l'*Hébergement-restauration* (+2,3 %, après -0,4 %). Dans l'*Information-communication*, elle accélère nettement (+1,9 %, après +0,8 %). Enfin, bien qu'en ralentissement, elle reste soutenue dans le *Commerce* (+0,4 %, après +0,5 %), les *Transports et entreposage* (+0,7 %, après +1,1 %) et les *Activités de soutien aux entreprises* (+0,3 %, après +0,9 %). Les *Activités immobilières* et les *Autres activités de services* se stabilisent.

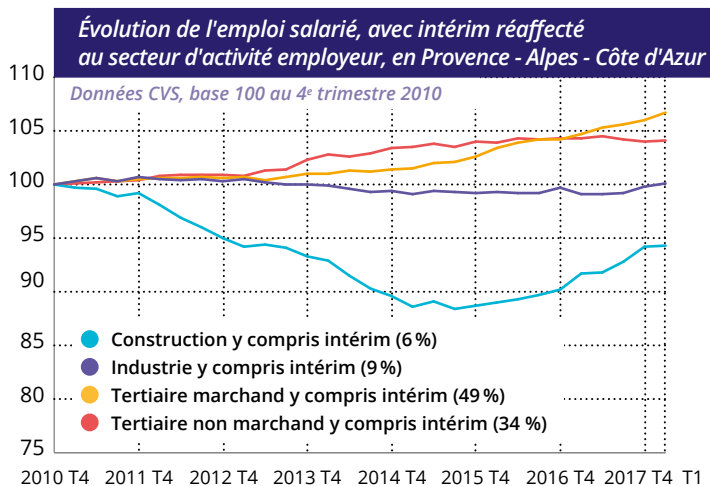
Avertissement : Jusqu'à présent, les estimations trimestrielles d'emploi publiées au niveau localisé (région et département) portaient seulement sur les salariés du secteur marchand - hors agriculture et activité des particuliers employeurs. **A partir de la publication de juillet 2018, portant sur le 1^{er} trimestre 2018, le champ est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié.** Sont ainsi ajoutés les salariés du tertiaire non marchand, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs. Les salariés du tertiaire non marchand travaillent dans l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine ou l'action sociale. À 70 %, ils relèvent du secteur public, mais ils peuvent aussi exercer une activité non marchande dans le privé (soutien scolaire, médecin, etc.).

Par ailleurs, depuis le 1^{er} trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acoss (champ privé hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

Enfin, l'introduction de la **Déclaration sociale nominative (DSN)** en remplacement du Bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.



Source : Insee (estimations d'emploi) - Acoss-Urssaf, Dares, Insee (estimations trimestrielles).
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
Note : données provisoires.



Source : Insee (estimations d'emploi) - Acoss-Urssaf, Dares, Insee (estimations trimestrielles).
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
Note : données provisoires.



**+ 0,4 %
de créations
d'emploi
au 1^{er} trimestre,
soit + 7 500 emplois
supplémentaires**

**L'industrie crée à nouveau
de l'emploi ce trimestre**

**+ 3,6 %
de DPAE sur le
trimestre**

Pour le deuxième trimestre consécutif, l'**industrie** crée des emplois dans la région : + 0,3 % hors intérim, comme au trimestre précédent, et + 0,3 % intérim compris (après + 0,7 %). La demande de travail ne progresse que dans l'*Industrie agroalimentaire* (+ 1,2 %, après + 1,1 %) et la *Fabrication d'autres produits industriels* (+ 0,2 %, après + 0,8 %). Ailleurs, elle est stable ou se replie très légèrement.

Dans la **construction**, les besoins de main-d'œuvre se stabilisent après la croissance exceptionnelle du 4^e trimestre 2017 (+ 0,1 %, après + 1,5 %). La baisse de l'intérim, enregistrée pour la première fois depuis l'été 2015 (- 1,5 %), a légèrement pénalisé la croissance de l'emploi dans le secteur. Hors intérim, le ralentissement de l'emploi est moins marqué (+ 0,3 %, après + 0,9 %).

Enfin, l'emploi se redresse dans le **tertiaire non marchand** (+ 0,1 %, soit + 840 personnes), après avoir reculé aux 3^e et 4^e trimestres 2017.

En France métropolitaine, contrairement à la tendance régionale, l'emploi salarié total ralentit (+ 0,2 %, après + 0,4 %). Le sec-

teur marchand décélère plus fortement, freiné à la fois par l'intérim et l'emploi hors intérim (+ 0,3 %, après + 0,7 %). Sur un an, la croissance demeure toutefois vigoureuse (+ 1,7 %, après + 2,0 %). Dans le tertiaire non marchand, l'emploi se stabilise.

Les CDI continuent de progresser

En région, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim continuent de progresser à un rythme important ce trimestre (+ 3,6 %), et ce, quel que soit le type de contrat. Plus de 85 000 CDI ont été signés (+ 7,2 %).

La forte hausse des DPAE dans les *Hôtels, cafés, restaurants* pourrait confirmer un niveau d'emploi élevé dans ce secteur au 2^e trimestre. À l'inverse, elles baissent dans la *Construction* (- 0,2 %) et pourrait annoncer un ralentissement de l'emploi dans ce secteur. Plus d'un tiers des déclarations a été réalisé par des TPE (1 à 9 salariés) qui continuent d'être très dynamiques en termes d'emploi. Avec 4,3 % d'embauches supplémentaires au cours du 1^{er} trimestre, les entreprises de 10 à 49 salariés participent activement à la création d'emploi.

Détérioration du marché du travail, notamment pour les inscrits de longue durée

Remontée du taux de chômage

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le taux de chômage localisé repart à la hausse au 1^{er} trimestre 2018 (+ 0,4 point par rapport au trimestre précédent), effaçant en partie le fort recul enregistré fin 2017 (- 0,7 point). Il s'établit ainsi à 10,8 % de la population active. Sur un an, il recule de 0,2 point.

En France métropolitaine, l'accroissement trimestriel est légèrement moins marqué qu'en région (+ 0,3 point) et le taux de chômage atteint 8,9 % de la population active début 2018. Sur un an, le repli est deux fois plus marqué qu'en région (- 0,4 point).

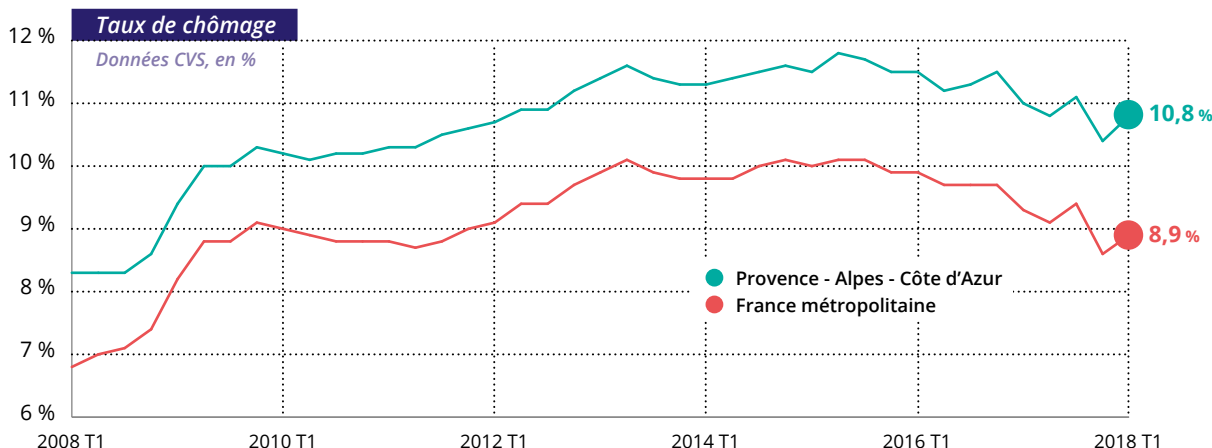
Tous les départements de la région sont concernés par cette augmentation. Avec + 0,5 point, elle est la plus forte dans les Bouches-du-Rhône (11,2 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (11,3 %). Dans les Alpes-Maritimes (10,0 %) et le Var (10,4 %), la progression est similaire à la région (+ 0,4 point). La hausse est légèrement moins

marquée (+ 0,3 point) dans le Vaucluse (11,9 %). Enfin, elle est la plus faible (+ 0,1 point) dans les Hautes-Alpes (8,5 %), où le taux de chômage demeure le plus bas de la région.

Nette décélération de la demande d'emploi

La région compte en moyenne, au 1^{er} trimestre 2018, 499 000 demandeurs d'emploi de catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Ce nombre augmente de 15 700 sur une année. Pour la première fois depuis fin 2016, le rythme de croissance de la demande d'emploi décélère (+ 3,2 %, après + 4,1 % au trimestre précédent).

Le ralentissement concerne les femmes et les hommes, toutefois la hausse annuelle demeure plus vigoureuse pour les femmes (+ 5,5 % et + 1,0 % pour les hommes). Chez les jeunes de moins de



Note : données trimestrielles provisoires ; estimation à +/- 0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.

Source : Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national), taux de chômage localisé (régional).

25 ans, la demande d'emploi s'accroît (+2,3 %, après +1,9 %). Chez les 50 ans et plus, elle ralentit nettement (+6,2 %, après +8,0 %). Enfin, alors que la demande d'emploi de longue durée s'intensifie (+10,0 %, après +8,7 %), le nombre d'inscrits depuis moins d'un an recule pour la première fois depuis près de deux ans (-1,6 %, après +0,8 %).

En France métropolitaine, la demande d'emploi décélère également (+2,1 %, après +2,8 %). Si les évolutions pour les seniors ainsi que celles par sexe et ancienneté d'inscription sont similaires à la région, le nombre de jeunes continue de se replier (-0,7 %).

Une hausse des reprises d'emploi ce trimestre

Au cours du 1^{er} trimestre 2018 en Provence - Alpes - Côte d'Azur, près de 94 400 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit +8,0 % par rapport au 1^{er} trimestre 2017. Sur 12 mois glissants, cela représente plus de 370 600 reprises d'emploi (+6,8 % par rapport à l'année précédente). Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B s'est accru de +2,4 %. 14 800 demandeurs d'emploi de moins

de 25 ans ont retrouvé un emploi. Il s'agit de la classe d'âge ayant le plus profité des reprises d'emploi avec un taux de 10,7 % (8,6 % pour les 25-49 ans et 4,8 % pour les 50 ans et plus). Plus des deux tiers des reprises d'emploi concernent des demandeurs d'emploi avec moins d'un an d'ancienneté. Trois

domaines professionnels concentrent près de la moitié des reprises d'emploi : l'Hôtellerie-restauration tourisme (+11,5 %), le Commerce, vente et grande distribution (+10,4 %) et les Services à la personne et à la collectivité (+9 %).



Taux de chômage de 10,8 %,
+ 0,4 point sur le trimestre
+ 3,2 % de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) sur un an
94 400 reprises d'emploi d'une durée d'un mois ou plus sur le trimestre

L'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) en légère hausse

Avec une conjoncture économique maintenue telle qu'elle s'établit au 1^{er} trimestre 2018, un demandeur d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur resterait, en moyenne, inscrit un an et trois semaines (386 jours) sur les listes de Pôle emploi, soit 15 jours de plus ce trimestre. En rythme annuel, l'ICDC régional augmente de plus de cinq semaines (+36 jours).

L'augmentation trimestrielle touche toutes les catégories de population mais surtout les seniors (+38 jours) et les cadres (+26 jours). Les jeunes voient leur indicateur de durée de chômage quasiment stagner en trois mois (+5 jours). L'ICDC dans les Alpes-de-Haute-Provence (418 jours) et le Vaucluse (415 jours) reste élevé : c'est dans ce dernier que la détérioration est la plus marquée au cours de ce trimestre (+34 jours). Il augmente plus modérément (+22 jours) dans les Hautes-Alpes (384 jours). Au sein des Bouches-du-Rhône (395 jours), des Alpes-Maritimes (363 jours) et du Var (378 jours), la variation est d'un peu plus de deux semaines.

L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit le calcul de l'espérance de vie d'une population en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emplois qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

ZOOM SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL TERRITORIALISÉ

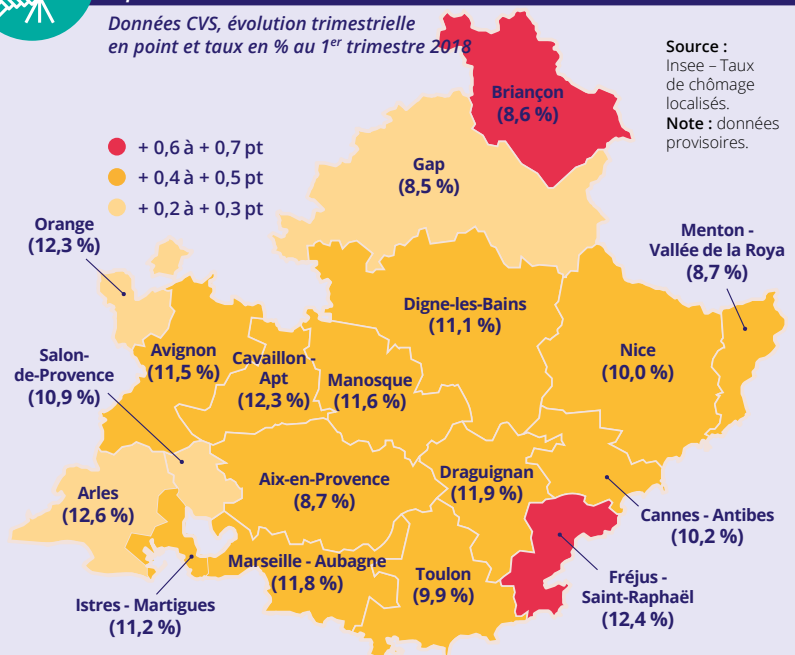
Un taux de chômage en hausse dans toutes les zones d'emploi

Au 1^{er} trimestre 2018, le taux de chômage s'accroît dans chacune des zones d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur. L'élévation est la plus vigoureuse (+0,7 point) à Briançon (8,6 %) et Fréjus - Saint-Raphaël (12,4 %), qui se situe désormais au 2^e rang des zones d'emploi aux taux de chômage les plus élevés, après avoir occupé la 3^e ou 4^e position au cours de l'année 2017. L'augmentation est en revanche plus faible (entre +0,2 point et +0,3 point) à Gap (8,5 %), Salon-de-Provence (10,9 %), Orange (12,3 %) et Arles (12,6 %), qui reste néanmoins la zone d'emploi la plus touchée par le chômage dans la région. Dans les autres territoires, la hausse du taux de chômage oscille entre +0,4 point et +0,5 point, proche de l'évolution régionale.



Évolution du taux de chômage par zone d'emploi en Provence - Alpes - Côte d'Azur entre le 4^e trimestre 2017 et le 1^{er} trimestre 2018

Données CVS, évolution trimestrielle en point et taux en % au 1^{er} trimestre 2018



Source : Insee - Taux de chômage localisés. Note : données provisoires.

Provence - Alpes - Côte d'Azur : 10,8 % (+ 0,4 pt)
France métropolitaine : 8,9 % (+ 0,3 pt)

Le commerce mondial et l'activité économique française resteraient favorables en 2018

Au 1^{er} trimestre 2018, l'activité a ralenti dans les économies avancées, notamment dans la zone euro. L'environnement international reste néanmoins porteur. L'activité demeure robuste dans les économies émergentes. La croissance aux États-Unis est soutenue par une politique budgétaire très expansionniste. Dans le même temps, les climats des affaires se sont tassés mais restent à de bons niveaux en Europe. Début 2018, le commerce mondial garderait de l'élan mais décélérerait un peu après une franche reprise fin 2017.

En France, l'activité économique a freiné un peu plus brutalement que prévu (+0,2% après +0,7% au 4^e trimestre 2017). L'investissement des entreprises a calé du fait du repli des investissements en biens manufacturés. La consommation des ménages a été atone et les échanges extérieurs se sont légèrement repliés. Pour autant, soutenu par un emploi marchand encore dynamique, le taux de chômage continuerait de baisser pour s'établir à 8,8% en fin d'année. Le climat des affaires s'est rétracté depuis son point haut de la fin 2017 mais reste à un niveau élevé. Le PIB progresserait de 1,7% en 2018, après 2,3% en 2017.

Après un 1^{er} trimestre en demi-teinte, l'orientation positive de l'économie régionale est de retour

À la fin du 2^e trimestre 2018, la **production industrielle** évolue favorablement après avoir résorbé de nombreux aléas techniques et recouvré une demande internationale mieux orientée. Au final le taux d'utilisation des capacités de production progresse légèrement (1 point) et s'établit à 81%, taux proche de sa moyenne de longue période (82%).

Dans les **services marchands**, composante majeure de l'économie régionale, l'activité demeure bien orientée notamment dans l'ingénierie, la maintenance, le transport et l'intérim. Néanmoins, les mouvements sociaux dans les transports et un printemps pluvieux ont pénalisé les secteurs de l'hébergement et de la location qui affichent des évolutions mitigées.

Dans la **construction**, la production demeure soutenue, notamment par une demande publique et privée, alors que dans les travaux publics les conditions météorologiques défavorables au cours de ce trimestre ont impacté

défavorablement l'activité. Les prix des devis se stabilisent. Afin de répondre à une demande encore active mais aussi compenser des retards pris dans l'industrie et les travaux publics, les professionnels anticipent, à court terme, une situation favorable dans l'ensemble des composantes économiques de la région.

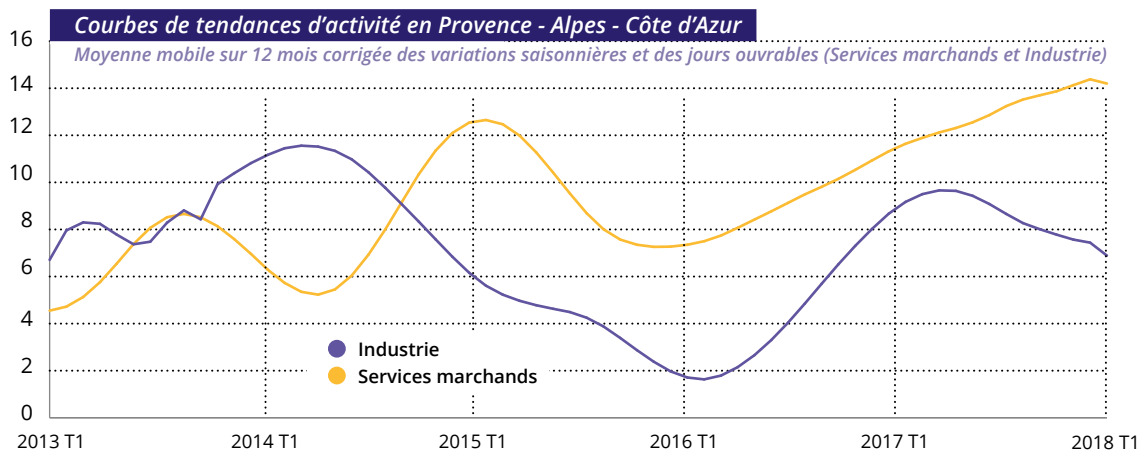
Grèves et pluies impactent l'activité économique régionale

Forte baisse des demandes de délai de paiement dans le Commerce et l'Hébergement et restauration

La baisse des demandeurs de délais se poursuit

Au cours du 2^e trimestre 2018 en région, 2 678 entreprises ont demandé un délai à l'Urssaf pour le paiement de leurs cotisations, soit 1,6% des entreprises. En un an, les demandes ont baissé de 30%.

Cette amélioration concerne toutes les tailles d'entreprises, notamment celles de moins de 10 salariés (-36% en annuel). Tous les secteurs sont concernés et plus particulièrement le Commerce et l'Hébergement et restauration (respectivement -38% et -34%).



Source : Banque de France.

LES ÉTUDES VUES EN PLÉNIÈRE



Les métiers de la logistique sont exercés en majorité hors du secteur logistique

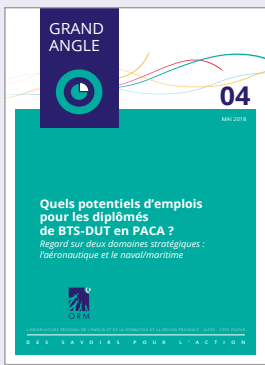
En 2015, 70 200 salariés de Provence-Alpes-Côte d'Azur travaillent dans un établissement d'activité logistique. Si la logistique terrestre concentre le plus grand nombre d'emplois, la région se distingue par une forte implantation de la logistique portuaire et maritime. Les établissements, souvent regroupés au sein d'aires logistiques, sont très présents autour des axes autoroutiers du système rhodanien.

La logistique est loin de se résumer aux seuls établissements du secteur. Ainsi, parmi les 87 300 salariés exerçant une profession logistique, 46 300 travaillent en dehors du secteur. Ces métiers sont essentiellement occupés par des hommes et des ouvriers qualifiés. Conducteur routier et conducteur livreur sont les métiers les plus souvent exercés.

Insee Provence - Alpes - Côte d'Azur
Thierry LASSAGNE
Pascale ROUAUD
DREAL Provence - Alpes - Côte d'Azur
Bruno TERSEUR



POWERPOINT ÉTUDE



Quels potentiels d'emplois pour les diplômés de BTS-DUT en Provence - Alpes - Côte d'Azur ?

Quels sont les emplois occupés par les diplômés de bac + 2 en région ? Ces formations ont-elles encore de l'avenir ? Répondent-elles aux besoins de main-d'œuvre des employeurs ? Une augmentation du nombre de places en formation bac + 2 est-elle envisageable et nécessaire ?

Dans un contexte d'élévation du niveau de diplôme des actifs et d'évolution des métiers, cette étude contribue à la réflexion sur l'évolution de l'offre de formation relevant de l'enseignement

supérieur court en Provence - Alpes - Côte d'Azur. Après avoir dressé un panorama régional de l'offre de formation et des emplois occupés par les diplômés de bac + 2, cette publication met en exergue, grâce à des paroles d'acteurs de la formation et du monde économique, les atouts et faiblesses de l'enseignement supérieur court dans deux domaines stratégiques : l'aéronautique et le naval/maritime.

Les stratégies de gestion de main-d'œuvre, les difficultés de recrutement, la montée en qualification, les nouveaux besoins en compétences ainsi que la nécessité de renforcer les liens entre les acteurs de la formation et les entreprises sont autant d'enjeux mis en évidence.

ORM
Coralie COGOLUEGNES
Séverine LANDRIER
Aurélien SUBRA



POWERPOINT ÉTUDE

NOTES DE



CONJONCTURE



TÉLÉCHARGER

→ La note de conjoncture de la Direccte Provence - Alpes - Côte d'Azur, juillet 2018

→ Insee conjoncture Provence - Alpes - Côte d'Azur, juillet 2018

→ Statistiques et indicateurs - Pôle emploi, juillet 2018

→ La conjoncture en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Banque de France, juillet 2018

→ Stat'Ur PACA - Urssaf, juillet 2018

→ Le tableau de bord de la solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Observation PACA Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation PACA Conjoncture » (OPC) est **un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par l'ORM** et constitué de **la Région, la Direccte, Pôle emploi, la DR Insee, la Banque de France et l'Urssaf**.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer **des diagnostics conjoncturels partagés** en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un **lieu d'échanges - ouvert aux acteurs de l'observation en région** - sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de **connaissances partenariales** et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de **répondre aux besoins des décideurs** en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est :

- Chaque trimestre, une réunion technique, une séance plénière et la diffusion d'un communiqué cosigné par les membres du réseau.
- Un site Internet dédié : www.observacion-paca-conjoncture.org

Directeur de publication

Philippe Cottet

Réalisation

Groupe technique d'OPC

Conception graphique - PAO

www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 25 juillet 2018



Observatoire Régional des Métiers